



Légende

- A4 Servitude de libre passage des engins mécaniques
- AC2 Servitude de protection des sites et monuments naturels
- EL3 Servitude de halage et de marche pied
- I2 Périimètre de servitude de submersion et d'occupation temporaire
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques aériennes et souterraines
- PT3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (enceinte de poste)
- PT3 Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications

Risque Inondation

- EL2 Espace soumis au Plan des Surfaces Submersibles approuvé le 06 Juin 1951

Plan de Prévention des Risques

- PM3 Plan de prévention des risques technologiques Approuvé le 22/05/2015

urbactis
GÉOMÈTRE-EXPERT BUREAU D'ÉTUDES

Département de Haute-Garonne
Commune de Manciou

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.2.B Plan des Servitudes d'utilité Publique

Plan d'ensemble



Agence de MONTAUBAN
40 Impasse de Berlin
82000 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 44 44 22

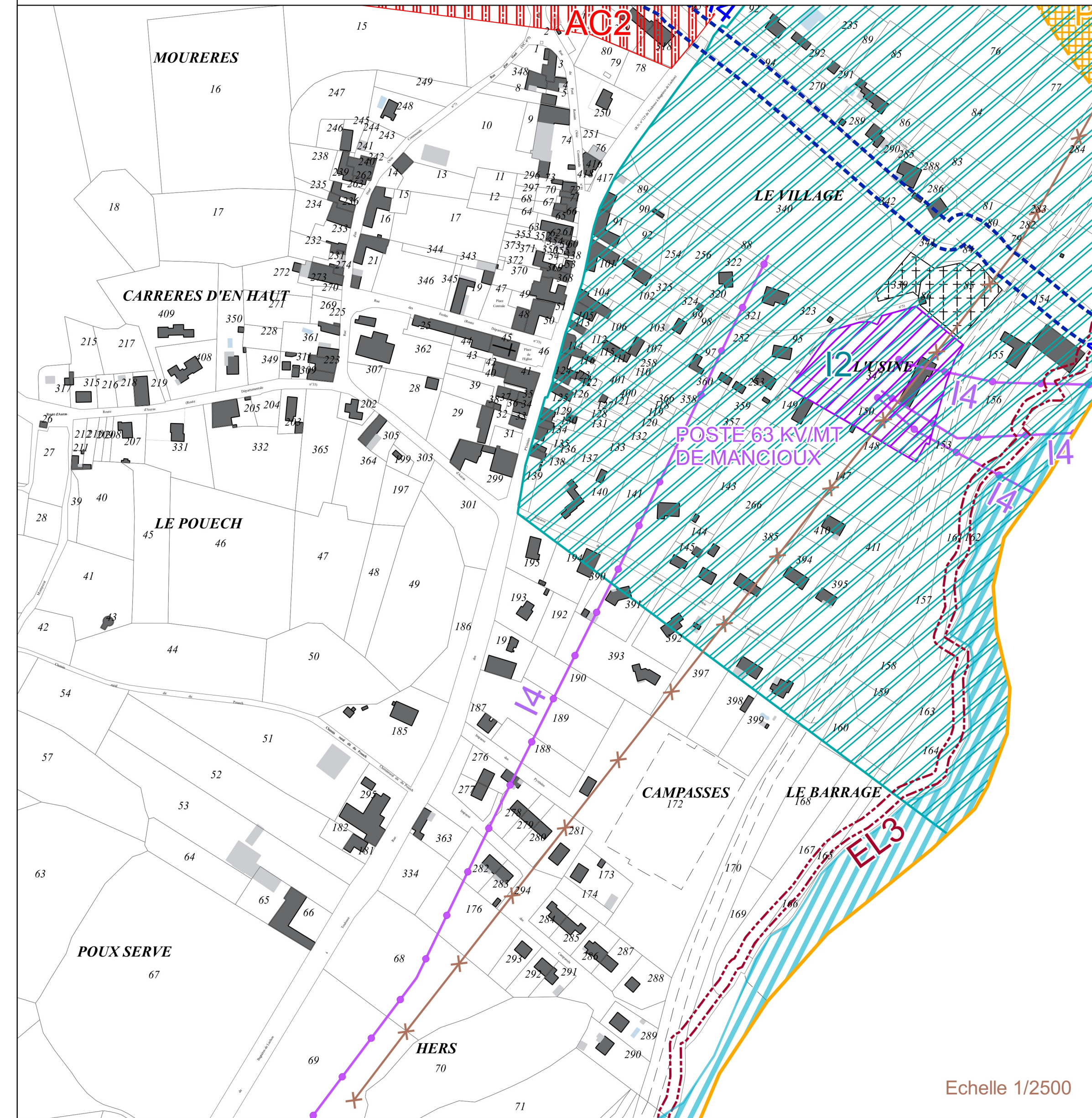
Agence de GRENADE
1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
Tél 05 61 62 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Echelle 1/5000
Dossier n°160008

Urbactis, SASI de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'ordre des Géomètres-Experts sous le n° 2008020007
ECS Montauban 508 710 543, APE 7112 A, TVA Intracommunautaire FR4150871043

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE FAYE
Pierre JOUANNE, Jean-Louis DEYAT, Henry TOUSSAINT et André BLANCHOT



Echelle 1/2500